La formation audiovisuelle et la culture de l'image
Etat des lieux

Durant ces dernières années, peu de Mauriciens ont eu accès à une véritable formation audiovisuelle. Que ce soit au niveau de l'école, du public en général et des professionnels, des programmes de formation adaptés sont essentiels si l'on veut voir émerger une cinéphilie et une cinématographie à Maurice.

Nous avons dégagé plusieurs axes importants de réflexion. D'abord une formation destinée aux écoles, ensuite une orientée vers le grand public et les amateurs. Ces deux axes auraient pour but de créer des cinéphiles, des spectateurs actifs et intelligents face à l'image. En troisième lieu la formation professionnelle elle-même orientée vers ceux désirant faire des filières de l'audiovisuel leur métier, et vers les professionnels locaux déjà en place.

Nous vivons dans un monde où la puissance de l'image a pris une telle ampleur que les industries de l'information, de la communication et des divertissements en sont de plus en plus dépendantes. Le satellite a inondé nos écrans d'un flot d'images en face desquelles le spectateur ne dispose pas des outils adéquats pour prendre le recul nécessaire ou l'apprécier à sa juste valeur. Il faut donc réfléchir aux moyens envisageables pour former le regard du spectateur. Ce travail est d'autant plus important que l'enjeu à long terme serait de créer une audience avertie, une culture cinématographique chez le Mauricien, qui constituera le terreau essentiel pour l'émergence d'une cinématographie locale.

Le cinéma à l'école.

La pénétration de l'audiovisuel dans nos écoles en est encore à ses balbutiements. L'image comme support pédagogique et la vidéo comme outil de travail à l'école ne se sont pas encore banalisées à Maurice alors qu'il s'agit d'un outil puissant facile à mettre en place. Au delà de cet aspect purement fonctionnel de l'audiovisuel, il convient de réfléchir aussi à d'éventuelles classes autour de l'image elle-même afin d'exercer le regard du jeune spectateur (analyse de séquences, décorticage de photo etc.) En parallèle, favoriser l'éclosion de clubs photo, de ciné-clubs ou d'ateliers vidéo devrait aussi permettre d'intéresser l'enfant à l'image sous toutes ses formes et à créer des vocations. Les technologies numériques actuelles rendent tout à fait possible l'acquisition par les établissements de matériel vidéo de qualité.

Le cinéma à l'école ne saurait toutefois se faire sans l'école au cinéma. Apprendre aux enfants à regarder un film en salle, appréhender la différence entre la salle et l'écran de télévision permettra non seulement de créer une exigence de qualité chez le jeune spectateur mais serait aussi un investissement sur l'avenir pour les exploitants de salles qui se plaignent du taux de remplissage décroissant de leurs salles. L'implication de ces exploitants (à travers des tarifs réduits ou la gratuité par exemple) et de l'Etat permettrait par exemple aux enfants de se rendre régulièrement au cinéma avec leurs classes et de soutenir la diffusion de films de cinématographies différentes dont les coûts d'acheminement jusqu'à nous, est souvent le principal obstacle auquel il faut faire face (voir le modèle français.)

Le pendant de cette exposition du jeune public au cinéma est la formation des formateurs dont le rôle est primordial pour l'encadrement des enfants. On peut imaginer dans ce sens la formation d'un pool d'intervenants, sous la responsabilité d'un organisme public comme la MFDC, qui tournerait dans les écoles avec un programme établi.

Le grand public

Le second sujet de réflexion concerne le grand public (les adultes) dont la culture cinématographique reste somme toute limitée étant donné le peu d'exposition à des cinémas autres que commercial. A ce problème il y a plusieurs causes dont l'absence d'un fonds audiovisuel, et le coût prohibitif des entrées au cinéma qui tend à ne le rendre accessible qu'à un public aisé véhiculant ainsi une certaine image d'élitisme. Il faudrait donc restituer le cinéma au grand public, qu'il soit d'auteur, qu'il soit documentaire ou autre. Certaines décisions, ici, ne peuvent être prises qu'au plus haut niveau, concernant notamment un allégement fiscal pour les exploitants, la création d'un fonds audiovisuel sous la forme d'une médiathèque par exemple ou l'organisation de rendez-vous de qualité, gratuits ou à tarifs très réduits pour permettre au plus grand nombre de découvrir des auteurs, des genres, des styles qui ne passeront jamais dans le circuit commercial. Il convient aussi de lancer un débat sur la politique tarifaire des salles. Avec l'expérience de la fête du cinéma nous avons pu constater qu'à moindre coût le public se rend dans les salles. Est-il donc préférable de pratiquer des tarifs élevés et d'avoir peu de spectateurs ou des tarifs relativement bas avec une salle mieux remplie ? La question doit être étendue au problème du piratage des films : le Mauricien achèterait-il une copie pirate de mauvaise qualité qu'il ne regardera qu'une fois si pour le même prix il peut le voir en salle dans de bien meilleures conditions ?

L'organisation d'un festival d'envergure pourrait également favoriser l'émulation des spectateurs. Qu'il s'agisse de longs ou de courts-métrages. Lorsque nous parlons de festival, nous ne pensons pas forcément en termes de concours mais plutôt en termes d'épanouissement d'une culture cinématographique par le visionnage de films.

La Formation professionnelle

Deux voies doivent ici être sujettes à réflexion : une concernant la formation de jeunes qui voudraient faire de l'audiovisuel leur métier, et une concernant une formation continue pour les professionnels déjà installés. Les technologies de l'image et les méthodes de travail évoluent tellement vite qu'il est important pour les pros de se tenir au courant de ces évolutions. Nombre d'entre eux seraient sans doute intéressés par un approfondissement de certains aspects de leur métier comme l'écriture filmique par exemple.

Ces formations au niveau local devraient pouvoir donner à long terme les moyens à certains des stagiaires d'aller poursuivre leur apprentissage ailleurs.

Par formation nous entendons la formation technique, pratique et artistique en commençant par le plus important et le plus négligé: l'écriture. Avant de savoir faire un film il faut d'abord en maîtriser l'écriture. Ce n'est qu'à cette condition qu'une formation technique pourrait être efficace. L'idée générale étant de faire de ceux ayant suivi cette formation des compétences incontestables dans leurs domaines.
Tous les corps de métier doivent êtres concernés : aussi bien les réalisateurs que les cadreurs, les machino, les électro, les décorateurs, les comédiens ou encore les régisseurs. On peut par exemple penser à une implication de l'IVTB et dans un tel projet.

Mais tous ces efforts seraient vains si en aval il n'y avait pas un frottement avec le milieu professionnel. Pendant des années les nombreuses équipes étrangères venues tourner à Maurice n'ont rien rapporté au pays au niveau du développement des compétences. Il est essentiel pour la formation de nos jeunes, pour le perfectionnement de nos compétences existantes et pour faire vivre les gens de l'audiovisuel mauricien qu'une des conditions imposées pour venir tourner à Maurice soit l'emploi obligatoire et réel des compétences et services existants localement et la présence de stagiaires mauriciens sur chacun de ces projets. Au fil des années, cela permettra par ailleurs de créer des techniciens qualifiés, ce qui permettrait aux étrangers de réduire le coût de leur déplacement et ainsi de donner un atout supplémentaire à la destination Maurice. Cela est aussi valable pour le secteur des services.

Il s'agit aussi de réfléchir au moyen à mettre en oeuvre afin que les techniciens de l'audiovisuel puissent vivre de leur métier, en tenant compte de la précarité de leur profession. Cela ne peut se faire sans l'implication de l'Etat dans un projet audiovisuel national.

En termes de conclusion nous ne pouvons que souhaiter que toutes ces mesures créent à Maurice, dans un proche avenir une véritable industrie cinématographique, pas seulement pour les étrangers venant tourner à Maurice mais aussi pour des oeuvres mauriciennes pour un public mauricien. Cependant nous ne pouvons rappeler l'importance que constitue dans un tel projet l'implication de l'Etat et la synergie de tous les acteurs de l'audiovisuel local.

Exploitation, Distribution et Diffusion des productions audiovisuelles et cinématographiques mauricienne.

Le contexte

La production d'oeuvres audiovisuelles et cinématographiques à Maurice est encore à l'état de recherche et de mise en place. Il serait inapproprié de parler de « l'industrie cinématographique » mauricienne ; le terme « atelier cinématographique » est plus approprié car nous sommes encore dans la période d'apprentissage et de recherche. Tout reste à faire dans ce domaine à Maurice. Il y a eu quelques productions locales – dans les années 50 avec les réalisations de Leung Piew, puis vers les années 70 avec « Et le sourire revient » de Ramesh Tekoit et récemment les films de Selven Naidu et David Constantin. Leurs courts métrages, Le rêve de Rico et Colas respectivement ont été présentés dans différents festivals. Ces deux films n'ont pas encore été diffusés à Maurice.

En ce qui concerne la production audiovisuelle – ici nous parlons de productions de courts, de documentaires, de reportages et autres émissions tournées en formats Betacam, DV ou DVCAM – le plus gros producteur reste la télévision locale. Si quelques rares productions privées ont pu être diffusées à la télévision locale, les producteurs du privé doivent encore trouver des sources de financement et des accords de diffusion ailleurs. Reste encore que pour trouver un diffuseur, la qualité doit être la norme première. Ce qui n'est pas souvent le cas des productions locales pour diverses raisons - moyens, savoir-faire, etc.

Définitions

Le cinéma dans sa forme originelle est composé de trois étapes : la production, la distribution et l'exploitation. C'est au cours de ces trois étapes que le projet cinématographique va se réaliser et qu'un film va naître.

La fonction de distribution consiste en la valorisation commerciale du film produit. Le distributeur achète les droits du film aux producteurs et cherche à optimiser son exploitation en salle auprès des exploitants en déterminant la date de sortie, le type et le nombre de salles, ainsi qu'une promotion adaptée.

Le distributeur peut acheter les droits de passage temporaires et limités d'un film selon deux formules. Le mandat d'une part, qui lui permet de distribuer le film sur un territoire et pendant un laps de temps déterminés en étant rémunéré à la commission. La cession d'autre part, qui est une vente globale des droits d'exploitation durant une période fixée et un territoire donné.

L'importance croissante de la diffusion et de la rentabilisation du film cinématographique sur d'autres supports (télévision, satellite, vidéo,...) que celui de la salle de cinéma, conduit à une redéfinition élargie de la filière cinématographique.

Ainsi, dans la filière élargie, la diffusion de l'œuvre cinématographique ne s'effectue plus uniquement auprès des exploitants, mais sur des supports comme la vidéo ou la télévision.

Promotion du film

Les campagnes promotionnelles d'un film se développent aujourd'hui pour faire connaître le film aux distributeurs, diffuseurs et tous publics potentiels.

Celles-ci peuvent comprendre :

1. Affiches
2. Cartes Postales
3. Sites Webs
4. Communiqués de Presse

Les possibilités d'exploitation et de diffusion.

A Maurice
Aujourd'hui à Maurice, il n'existe aucune institution qui s'occupe de l'exploitation, de la distribution et de la diffusion. Chaque producteur ou réalisateur prend en charge la responsabilité de trouver un diffuseur pour son produit. Voici quelques possibilités qui s'offrent à lui :

1. MBC
   Proposer son produit ou projet à la MBC qui détient jusqu'à maintenant le monopole de la diffusion télévisuelle à Maurice. Si le Producteur ou le Réalisateur présente un projet sur dossier, la MBC peut décider, si elle juge le projet intéressant, d'en devenir un partenaire. Dans ce cas, elle participe à une certain hauteur au financement ou/et en industrie (matériels de tournage/facilité de post-prod) avec un accord de diffusion, cette participation au montage financier tourne généralement autour de 10% minimum. Si c'est un produit fini qui est proposé, la télévision locale peut acheter les droits pour une ou plusieurs diffusions.

2. Les Salles de Cinémas
   Le Producteur/Réalisateur peut trouver un accord avec le/les propriétaire(s) des salles pour diffuser son film.

3. Collectivités Locales (Municipalités, Conseil de Village/District)
   La contribution de collectivités locales peut prendre les formes suivantes :
   a) partenaire du projet
   b) apport de subvention aux salles de cinémas afin de les encourager à diffuser les films mauriciens
   c) organisation de manifestation, telles que des Festivals, des projections en plein air et même la mise en place de médiathèques.

4. Les Centres d'animation culturelle (CCB, British Council, Alliance Française)
   Ces centres peuvent être approchés pour organiser des projections/débats.

5. Festivals de Films
   L'organisation d'un festival de productions cinématographiques et audiovisuelles mauriciennes permettra de faire connaître son oeuvre.

International

Pour voir les productions mauriciennes être diffusées au niveau international, il serait peut-être souhaitable qu'elles soient prise en charge par une institution, tel la MFDC.

1. Télévisions
2. Distributeurs – en salle/cinémathèque
3. Festivals

Développement d'une politique d'exploitation, de distribution et de diffusion en trois étapes.

Il faut aborder le problème de l'exploitation et de la diffusion à court (par rapport à l'état de la production locale à ce jour, beaucoup plus une diffusion locale qui favoriserait un apprentissage et une conscientisation à l'image), moyen (diffusion locale et possibilités d'exportation de nos meilleures productions) et long terme (avec une vraie industrie – tournée vers l'exportation et bénéficiant de tous les mécanismes d'exploitation, de distribution et de diffusion).

Propositions

Court-terme

1. Amener le cinéma au public en vue d'un travail d'apprentissage et de conscientisation. Ce projet peut être initié par la MFDC avec le concours des Collectivités locales et les Centres Culturels.

2. Mettre la télévision locale à contribution en les amenant à diffuser les productions locales et les faire connaître au public.

3. Création des cinémathèques avec le concours des collectivités locales.

4. Organisation d'un festival de films mauriciens et étrangers.

5. Création d'une association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Ce qui favoriserait une synergie en vue d'un plan qui favoriserait la diffusion et une implication plus soutenue de l'état.

Moyen-Terme

1. Mettre en place une structure pour l'exploitation, la distribution et la diffusion. Soit que la MFDC assume cette responsabilité ou créer une nouvelle structure.

2. Doter les collectivités locales d'un budget d'intervention et d'animation culturelle pour l'organisation de festivals, de projections et de cinémathèques.

3. Amener la MBC et autres télévisions privés (s'ils existent) à se doter d'un budget pour financer et diffuser les production locales indépendantes.

4. Amener le secteur privé a participer à la l'émergence du cinéma mauricien en contribuant un pourcentage de leurs profit à un fond de financement.

Long-Terme

1. Mettre en place tous les mécanismes d'exploitation, de distribution et de diffusion dont une industrie cinématographique doit avoir. Ceci à travers des accords, des conventions avec les organisations tels la CE, CNC, British Films, etc. pour des aides et financements.

2. Il est indispensable si nous voulons exporter le cinéma mauricien d'avoir les moyens pour les sous-titrages/doublages et les tirages de copies supplémentaires.

3. Campagne de promotion du cinéma mauricien à l'étranger. Ceci peut être un projet commun entre la MTPA, la MFDC, la MBC et le Ministère de l'industrie.

Proposition d'approche sur le thème de Maurice en tant que "One Stop Shop" pour la production audiovisuelle et cinématographique

Tout d'abord il convient de se mettre d'accord par ce que nous entendons par « One Stop Shop ».

Par le passé, l'expression a été utilisée pour qualifier la MFDC et les services offerts par la corporation.

Au sens ou nous l'entendons aujourd'hui, cela constitue l'ensemble des facilités offertes par Maurice dans le cadre de productions audiovisuelles ou cinématographiques étrangères ou locales.

Cela constitue notamment par conséquent la liste des arguments destines à convaincre les productions de tourner à Maurice.

Cela pose une première question : quels avantages avons-nous à retirer de la venue d'équipes de tournages a Maurice ? Apres tout, certains pays africains par exemple ont développé leur industrie cinématographique sans pour autant recevoir régulièrement des équipes de tournage étrangères...

La première chose qui vient bien sur à l'esprit est que cela fait rentrer des devises, cela constitue un petit plus pour les compagnies aériennes, les hôtels, les professionnels du transport et du catering, et parfois cela fait travailler de la main d'oeuvre locale (construction, peinture, régie extérieure...), voire de la figuration locale.

Le Professeur Mhando, qui animait récemment un workshop sur la production africaine faisait cependant remarquer que cela peut comporter un risque : celui de fausser la perception des producteurs et réalisateurs potentiels locaux quant aux moyens nécessaires à la production d'un film, et de les décourager d'entreprendre des productions modestes.

D'un autre cote, on doit souligner l'importance essentielle que peut revêtir le frottement de professionnels locaux embauches comme stagiaires, comme assistants, ou même comme techniciens avec des équipes de gros calibre sur des productions étrangères. Cela constitue une source de perfectionnement, un transfert de savoir faire unique et irremplaçable. Cette idée sera d'ailleurs développée sous le thème de l'éducation et de la formation.

Enfin, l'idée que Maurice puisse être une "destination cinématographique", qu'une sorte de "culture du tournage" s'infiltre dans notre pays, ne peut probablement pas nuire au développement de notre propre production.

Il semble donc y avoir plus d'avantages que de désavantages à recevoir des équipes étrangères à Maurice.

Il convient donc de dresser la liste des facilites que Maurice devrait offrir aux productions étrangères et locales, afin de prétendre au titre de « One Stop Shop ».

Tout d'abord, l'idée d'un véritable « One stop shop » qui mettrait à la disposition des productions la totalité des produits et services requis dans le cadre d'une production peut paraître utopique. En effet, en comparaison avec un pays comme Cuba par exemple, qui possède une riche culture

de la cinématographie, qui dispose de techniciens et artistes de talent, de plateaux de tournages, de laboratoires, que de chemin avons nous à parcourir !

En attendant, il convient de commencer par le commencement : le constat objectif des facilites et avantages que Maurice offre actuellement, mais également des lacunes que présente notre système, afin de chercher un moyen de les combler, ou de les contourner à plus ou moins long terme.

Voici quelques pistes de réflexion sur la façon d'améliorer la prestation de Maurice en tant que « One Stop Shop » :

Communiquer sur le positionnement de « One Stop Shop » : création d'un site Internet présentant les avantages et facilites offerts par Maurice en termes d'infrastructures (aériennes, routières, hôtelières, courriers...), de décors naturels, de force de travail (bilinguisme, adaptation...), de prestataires et d'équipements disponibles...

Il convient notamment et de manière urgente de constituer un répertoire des ressources existantes : techniciens, producteurs(trices), assistants régie, assistants à la réalisation, assistants camera, electros, machinos, loueurs d'équipements, transporteurs ayant l'expérience de la production, constructeurs déco, etc... Ceci participera par ailleurs à établir un état des lieux objectif et concret.

L'une des raisons qui pourraient pousser un réalisateur à venir tourner à Maurice est la diversité technique et le type de figuration qu'il pourra trouver ici. On peut donc envisager de former des comédiens, par le biais d'un cours de comédie. Cela est également un point essentiel pour les projets locaux, la recherche de comédiens crédibles étant souvent une étape difficile pour un réalisateur local.

Bien sur, l'idéal serait d'arriver à une situation ou le nombre et la fréquence des productions permettrait aux techniciens et autres intervenants de vivre de leur activité.

Il convient de mettre sur pieds un système de formation afin de compléter et perfectionner notre « workforce », ce qui est un point essentiel pour un pays qui souhaite non seulement accueillir des productions étrangères, mais aussi produire ses propres films. Ce volet sera repris sous le thème éducation/formation.

Un parc d'équipements le plus complet possible est également un facteur favorisant la venue d'équipes étrangères et la production locale. Lumière et machinerie sont deux types d'équipements que les producteurs apprécient de pouvoir trouver sur place. Bien sur, il parait difficile de disposer de toute la gamme des lumières et autres équipements existants, à l'instar des grosses entreprises de location européennes par exemple. Mais un « minimum vital » est quelque chose d'envisageable... Reste à déterminer quel type de structure devrait abriter et gérer ces équipements.

Un autre point important, décisif dans le choix d'une destination de tournage d'une part, mais aussi dans le développement de la production locale, est l'ensemble des facilites administratives et douanières offertes par Maurice. Ici, des lacunes sont encore à constater, et il conviendrait sans doute, par des lobbies mais aussi par une collaboration constante, de sensibiliser les services concernes aux contraintes de la production, et d'encourager l'importation d'équipements et de consommables par des détaxes douanières et l'accélération des procédures.

De nombreuses destinations souhaitant attirer des productions proposent des aides financières à certaines conditions : Conseils régionaux et départementaux en France et dans les DOM TOM,

syndicats d'initiative, etc... A Maurice, les moyens que le gouvernement ou les corps para-etatiques pourraient éventuellement consacrer à ces aides sont limites. On peut imaginer, comme cela existe dans certains pays, notamment l'Australie, une formule de défiscalisation (tax incentive) pour les entreprises qui souhaitent investir dans l'audiovisuel ou le cinéma. Cela est du ressort du Ministère des Finances. Les entreprises pourraient ainsi alimenter un fond d'aide, ou directement des sociétés de production.

Enfin, il convient de rappeler que ce n'est pas la MFDC proprement dite qui est le « One Stop Shop » de la production audiovisuelle et cinématographique à Maurice, comme cela a été évoque par le passé, mais l'Ile Maurice elle-même, la MFDC en étant simplement l'interface.

En somme, afin de pouvoir mettre à la disposition de l'industrie locale et étrangère techniciens, loueurs d'équipements, décorateurs, maquilleuses, régisseurs et assistants régie, accessoiristes, location managers, etc., il convient de mettre en place les conditions nécessaires à leur survie dans un premier temps, et à leur professionnalisation à plus long terme. Il conviendra notamment de structurer ces facilites (équipements) et groupements professionnels (compétences) d'une manière saine, afin que les doublons et autres incohérences soient évités.

Strategies to position Mauritius as a prime filmmaking location

The fundamental reason for any foreign film or television production to shoot in Mauritius is that the story and/or the subject dictate(s) the location. Only then, does any sensible producer evaluate the financial and practical implications of delocalisation.

Although:

- the natural beauty of the landscape,
- the positioning of Mauritius as being the flight of film and television production for other countries,
- an attractive exchange rates creating lower labour rates than many countries and
- the fluency of our population in numerous foreign languages,

we have not been able to maintain a competitive advantage in "getting off the ground" and securing foreign film and television production.

The cruel reality is that Mauritius has got nothing else to offer:

- no talented and skilled workforce,
- no professional equipment and logistic services,
- no film development and processing laboratory,
- no sponsored financial incentives available.

These are just but a few handicaps that are real concerns for the MFDC.

Incentives are often designed to encourage foreign production in order to foster the development and growth of film and television production service industries. Private investment in a film and video production infrastructure utilising new technology and state-of-the-art studios which in turn, increases the country's marketability for future film and television production is an absolute necessity.

Within the last decade, advances in technology have created dramatic changes in the way film and video entertainment content is produced. The ease of transmitting data over long distances, combined with technical infrastructure and a skilled labour force have enabled film makers to take advantage of lower labour and production cost in other countries. The expansion of global cable channels has increased consumer demand for filmed and television entertainment. At the same time, foreign countries are capitalising on technological advancements with a speed and ease never before possible.

The large, costly post-production facilities of yesterday are quickly being replaced by high-powered computers, storage space and specialised software. Creating film content is an inherently collaborative process which historically required directors, producers, directors of photography, sound supervisors, visual effects supervisors and many other specialists to be in the same location to supervise or review post production functions.

Today's technology makes it possible for individuals from around the world to participate in the process, no matter where they are. This results in a larger pool of post-production specialists and enables new production markets to build a technical infrastructure without relying solely on local sources.

Advancements in software and hardware have also made it easier for filmmakers to mimic locations on sound stages. (This is still a minor concern at the moment but could turn to be a major concern for Mauritius in the future, whose main selling point has been "location").

The advent of high definition (HD) cameras has also impacted the film industry, and is making it easier for foreign countries to compete. HD cameras expedite instantaneous review of shot scenes without waiting for the film to be processed and transferred to tape. This not only skips a time-consuming process, it eliminates the use of specialists with years of training and reduces film costs dramatically.

Technological advances are not only changing the skill-set of individuals that produce entertainment, but the way these individuals are trained. In the past, foreign production artists often developed their trades in a Union environment. Today, many of the processes have remained the same, but the tools have changed dramatically. Post production markets now emerge with newly trained workers who bypass time-consuming "apprenticeship" programmes.

A government/private-sponsored initiative that is certain to have dramatic effects on the industry is a proper plan to transition to digital and high definition TV. Most of our local post-production facilities' equipment do not function HD and the replacement or upgrading of this equipment to support it will be a very costly endeavour.